



Clubs présents ou représentés : AS AIX – USF ALBUSSAC/NEUVILLE – FC ALLASSAC/ST VIANCE – FC ARGENTAT – ASPO BRIVE – APCS MAHORAI BRIVE – ESA BRIVE – ES PORTUGAIS BRIVE – US BUGEAT – AS CHAMBERET – AMS COLLONGES/CHAUFFOUR – AS MARCILLAC/CLERGOUX – AS VITRAC/CORREZE – FC COSNAC – FC CUBLAC – US DONZENAC – CA EGLETONS – A. ESTIVAUX/ST PARDOUX – FC FAVARS/ST MEXANT – FC BEYNAT/LANTEUIL – ES LAPLEAU – O. LANCHE LA FEUILLADE – ENTENTE SUD MONEDIERES – ES LIGINIAC – AUVEZERE MAYNE FC – ASV MALEMORT – AS MERCOEUR – CA EYGURANDE MERLINES – CA MEYMAC – AS MEYSSAC – AM MONTAIGNAC – FC NEUVIC – AS JUGEALS/NOAILLES – ES NONARDS/ALTILLAC – E. PERPEZAC/SADROC – JS ROSIERS – AS SEILHAC – ENTENTE DES BARRAGES XAINTRIE – US SORNAC – ES SOURSAC – US ST CLEMENT – RC ST EXUPERY – FRJEP ST GERMAIN – AM ST HILAIRE VENARSAL – FC ST JAL – AS ST MARTIAL DE GIMEL – AS ST PANTALEON – S. STE FEREOLE – FC CORNIL/STE FORTUNADE – AS TREIGNAC – TULLE FOOT CORRÈZE – ES USSAC – ES USSEL – AS TURCS USSEL – FC UZERCHE – AC VARETZ – ENTENTE SR3V – ENTENTE TROCHE/VIGEOIS .

Clubs absents ou excusés : CA BRIGNAC – AS CHAPELIES BRIVE – FC OBJAT – AS PORTUGAIS USSEL.

L'émargement des clubs présents se déroule sous la direction de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale est ouverte.

Franck BESSE, Responsable Administrative du District ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

Ouverture de l'Assemblée Générale par Monsieur le Président du District de la Corrèze

Jean-François BONNET demande un moment de recueillement à la mémoire de :

- Alain COOPER : AC Varetz / ESA Brive (Educateur – Entraîneur)
- Assani MAOULIDA : APCS Mahorais Brive (Joueur)
- Dany GORON : FC Argentat (Arbitre/Observateur ; Membre de la Commission d'Arbitrage et Promotion de l'Arbitrage du District de Football de la Corrèze)
- Vivien LAMBERT : ASPO Brive (Educateur)
- Alix LOUINEAU : AS Mercoeur / AS Vitrac-Corrèze (Joueur)
- Claude FARGES : AM St Hilaire Venarsal / District de Football de la Corrèze (Président de club, Secrétaire Général du District de Football de la Corrèze, Membre de plusieurs Commissions).

Accueil de Jean-François BONNET, Président du District de la Corrèze :

Le Président du District souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes présentes :



Mme Joelle BLOYER, Maire de ST MEXANT (présence et salle)
M. Eric DUPAS, Adjointe au Maire de ST MEXANT.
Mme Stephanie CHASSING, Adjoint au Maire de ST MEXANT
M. Pierre CONDAMINE Adjoint au Maire de ST MEXANT.
M. Cedric DELBALLE et Mme Miriam JUILLOT Président et Présidente de FAVARS – ST MEXANT FC (et leur équipe de Bénévoles) pour l'organisation de cette Assemblée Générale.
M Jean Jacques LAUGA, Conseiller Départemental délégué aux sports M Pascal COSTE (excusé)
M Jean François LABBAT, Conseiller General du canton de Naves et Président de TULLE Agglo.
M. Pierre DELMAS, Président du CDOS de la Corrèze.
M Robert NOVAIS, Président CPCFC.
M Jérôme LAROCHE, Président AEF 19.
M. Fabrice VAILLANT responsable Intersport et équipementier du District.

Aux représentants des clubs présents, aux membres du Comité de Direction, cooptés et salariés du District.

Il excuse ensuite :

Pascal COSTE Président du Conseil Départemental de la Corrèze.

Mme Emilie BOUCHETEIL Conseil Départemental de la Corrèze.

M. Christophe PETIT Président de l'Association Des Maires de la Corrèze ainsi que M. Roger CHASSAGNARD Vice-Président de l'ADM 19

Il en profite pour remercier le Département et l'ADM 19 pour leur soutien sans faille ainsi que l'ensembles des collectivités pour la mise à disposition des installations.

Merci également à nos différents partenaires privés (65) toujours à nos côtés permettant de doter nos actions de façon significative.

M. François GRENET Président LFNA (représenté par M Marc LEYGE – ELECTIONS VP DELEGUE LFNA)

M. Luc LAFLAQUIERE, Président UNAF 19.

Remerciements aux Différents dirigeants, dirigeantes, éducateurs, éducatrices, pour leur investissement et leur passion sans faille pour faire vivre nos clubs.

Une passion qui peut s'éroder devant les difficultés qui se présentent tout au long d'une saison (effectifs, financier, installations, sollicitations administratives...) merci d'être toujours là.

Il souligne également l'accueil des clubs lors des manifestations que le District organise chez eux et lors de leurs Assemblées Générales.

Remerciements aux collègues élus (ainsi qu'aux cooptés) qui dans leurs rôles respectifs dans chaque Commission travaillent avec sérieux conviction et font au mieux pour que le District de la Corrèze soit compétitif.



Remerciement également aux arbitres dont le rôle est peu évident et souvent contesté mais dont la présence est indispensable lors de nos rencontres ainsi qu'aux délégués (avec un effectif en augmentation) et dont la présence est précieuse (un appel à candidature va être prochainement lancé).

Accueil de Mme Joëlle BLOYER - Maire de Saint Mexant :

« Je suis très heureuse de vous accueillir pour votre Assemblée Générale ce soir à Saint Mexant.

Nous avons la chance de faire vivre un club en entente sur deux communes, Favars et St Mexant, avec deux équipes séniors, une équipe féminine et une Ecole de Foot.

En ma qualité de Maire de la Commune, je trouve très important de recevoir des clubs représentatifs de notre territoire, qu'ils nous choisissent pour leurs rencontres statutaires et nous y associent.

A nous élus, d'être au rendez-vous avec des projets pour accompagner le club concernant la réfection du stade, l'éclairage, le club house.

Merci à toutes celles et ceux qui font vivre le Football au quotidien, remercie le District pour son travail et souhaite une très bonne Assemblée Générale et une excellente soirée à toutes et à tous. »

Accueil de Mr Cédric DELBALLE Président du FC St Mexant :

« C'est un plaisir et une grande fierté de vous d'accueillir aujourd'hui dans notre commune et dans notre club pour cette Assemblée Générale.

Au nom de l'ensemble des bénévoles, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Un plaisir, car accueillir le Football Départemental, c'est aussi mettre à l'honneur tous ceux qui, chaque week-end font vivre notre sport sur les terrains.

Notre club est un club de deux communes. Un club où l'on apprend à jouer au Football bien sûr, mais surtout de vivre ensemble, à respecter les autres, à s'engager à transmettre des valeurs. Rien de tout cela ne serait possible sans nos bénévoles, nos éducateurs, nos dirigeants nos arbitres, nos partenaires et les collectivités qui nous accompagnent, je les remercie.

Merci également au District et à son Président pour votre confiance en choisissant notre club pour accueillir cette Assemblée Générale.

Je vous souhaite des échanges constructifs, des débats riches et une excellente Assemblée Générale.

Merci à toutes et à tous de votre présence et très bonne soirée ».

Approbation du PV de l'Assemblée Générale Financière du 5 Décembre 2025 à Tulle par Mme TRONCHE Adeline, Secrétaire Générale du District.



Adeline TRONCHE donne les grandes lignes du PV de l'Assemblée Générale Financière du 5 Décembre 2025.

Vote n° 1

Rapports d'activités Saison 2025/2026 présentés par Madame Adeline TRONCHE, Secrétaire Générale du District.

Adeline TRONCHE fait lecture de son rapport d'activité.

Vote n° 2

Modifications des Règlements Généraux du District :

Présentation par Jacques LAVAL, Président de la Commission Statuts et Règlements et Marc LEYGE, Président de la Commission Gestion des Compétitions.

Vote n° 3

Examen Vœu AS Meyssac :

Présentation par Jacques LAVAL, Président de la Commission Statuts et Règlements : « Le retour des Poules géographiques en D3 au vu du coût actuel du carburant qui ne fait qu'augmenter ».

Vote n° 4

Proposition d'adoption du nouveau protocole Fédéral « Pauses d'apaisement » :

Présentation par Mickaël PENEDO, Président de la Commission d'Arbitrage.

Vote 5



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE FOOTBALL

PROTOCOLE FÉDÉRAL

PAUSES D'APAISEMENT (OU « TEMPS MORTS »)

Août 2025

Ce protocole est établi conformément aux directives de l'IFAB.

1. Définition

La pause d'apaisement est une interruption temporaire du match, décidée par l'arbitre, dans le but de désamorcer une situation de tension manifeste entre les deux équipes.

Elle vise à :

- **prévenir** toute escalade conflictuelle ;
- **restaurer** un climat serein et respectueux nécessaire à la poursuite du jeu ;
- **rappeler** à chacun (joueurs, capitaines, responsables d'équipe) les règles de comportement et de responsabilité collective.

Sa durée est laissée à l'appréciation de l'arbitre, en fonction des circonstances et du climat observé.

2. Fondement réglementaire

La pause d'apaisement s'appuie sur la Loi 5 des Lois du Jeu, qui permet à l'arbitre d'interrompre temporairement le match lorsqu'il estime que les conditions ne sont plus réunies pour poursuivre la rencontre dans un climat serein et maîtrisé.

Cette mesure relève exclusivement de l'appréciation de l'arbitre, dans le cadre de sa mission de gestion de la rencontre.

Cette consigne vise à éviter toute interaction négative avec les adversaires ou les spectateurs. Un joueur qui quitte sa surface sans autorisation peut être averti (carton jaune).

L'arbitre invite ensuite dans le rond central :

- les deux capitaines ;
- les deux entraîneurs ;
- et toute autre personne jugée utile (par exemple : le délégué, le responsable de la sécurité, etc.).

Il explique les raisons de l'interruption, ce qu'il a observé et les attentes pour la reprise.

Il rappelle aux responsables d'équipe leur rôle de maîtrise et d'apaisement.

Il informe les autres officiels du match (arbitres assistants, 4^{ème} arbitre, délégué).

5. Reprise du jeu

L'arbitre s'assure que le climat est stabilisé. Le match redémarre par la reprise correspondant à l'arrêt (coup franc, touche, balle à terre, etc.). La rencontre se poursuit normalement.

6. Conséquences disciplinaires

La pause **n'empêche en aucun cas la prise de sanctions disciplinaires**. L'arbitre peut prononcer des avertissements ou exclusions avant, pendant ou après la pause, selon les comportements constatés.

7. Rapport d'après-match

L'arbitre mentionne dans son rapport :

- le moment de la pause ;
- les motifs concrets de son déclenchement ;
- les réactions observées (joueurs, capitaines, responsables d'équipe) ;
- les éventuelles mesures disciplinaires prises ;
- les impacts sur le climat du déroulement de la suite de la rencontre.

Ce rapport constitue un élément essentiel pour l'analyse par les instances.

Les Ligues et Districts s'engageant dans la mise en œuvre du protocole sont invités à se faire connaître auprès de la FFF, à faire **un bilan quantitatif et qualitatif de cette mesure au 31 décembre et au 30 juin de chaque saison**, et à transmettre ce dernier à la Direction de l'arbitrage (DA) de la FFF : pausesdapaisement@fff.fr.

Proposition d'adoption de la mensualisation des clubs :

Présentation par le Trésorier Général Cédric MARET.

Intérêts :

- Lissage du budget, sans paiement unique élevé.
- Meilleure prévisibilité des sorties de trésorerie.
- Réduction du risque d'impayés grâce à des montants faibles.
- Pas besoin d'avancer la totalité de la somme en une fois.
- Régularisation à la baisse ou la hausse le dernier mois.

Vote n° 6

CALCUL - Saison 2025-2026		
SITUATION PROPOSEE A PARTIR DE 2026/2027 - CALCUL SUR 10 MOIS (de Septembre à Juin) - le 07 du mois		
Solde saison N-1 - Droits d'engagements - Cotisations - Droits et Frais de dossiers - Discipline - Statuts - Aide emploi - IK Arbitres/Délégués		
EXEMPLES DE 4 CLUBS (niveaux différents)	Estimation pour la saison 2026/2027	Estimation prelev / mois
Club 1 (D1 - 2 équipes)	8 800,00 €	880,00 €
Club 2 (D4 - 1 équipe)	1 317,00 €	131,70 €
Club 3 (R3 - 2 équipes)	5 200,00 €	520,00 €
Club R2 (R2 - 2 équipes)	11 077,00 €	1 107,70 €

* Janvier : Réajustement des estimations de prélèvements de janvier à juin
* Juillet : Prélèvement ou virement : préréquation + ou - fin de saison

Récupération relevé club : FOOTCLUBS - 1/ Menu - 2/ Organisation - 3/ Editions et Extractions - 4/ Détail comptes - 5/ prendre District Football Corrèze : ne pas mettre de date) - 6/ Valider



Budget Prévisionnel 2026/2027 :

Intervention Mr MARET Cédric, Trésorier Général du District détaillent les recettes et les charges du Budget Prévisionnel 2026/2027.

Budget Prévisionnel à hauteur de 549.000 €

Vote n°7

Proposition d'un nouveau membre du Comité de Direction :

Sabine BOURDU se présente et informe les personnes présentes de son parcours dans le milieu du Football.

Vote n° 8



Intervention de Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales qui explique le mode de scrutin.

Un seul bulletin avec le nombre de voix sera à la disposition des clubs, sur ce bulletin seront mentionnés les différents votes proposés à l'Assemblée, chaque dirigeant devra cocher une case par vote à savoir « POUR » « CONTRE » ou « BLANC ».

Les clubs sont invités à venir voter.

INFORMATIONS - présentées par le Responsable Administratif Franck BESSE.

Compétitions 2026/2027 :

Pratiques séniors :

- Engagements Championnats et Coupes (et désidératas) ouverts jusqu'au 15/07/2026.
 - o Jusqu'au 15/08/2026 pour D4 et Coupes.
- Parution des calendriers la 2^{ème} quinzaine d'Août 2026.
- Début des championnats 5 et 6 Septembre 2026.

Pratiques Féminines :

- Jusqu'au 31/07/2026 pour les Séniors (19/07/2026 en Interdistrict).
- Jusqu'au 16/08/2026 pour les Jeunes à 11.
- Jusqu'au 31/08/2026 pour les Jeunes à 8.
- Parution des calendriers la 2^{ème} quinzaine d'Août 2026 pour les Séniors et les Jeunes à 11 et 2^{ème} quinzaine de Septembre 2026 pour les Jeunes à 8.
- Début des championnats le 13/09/2026 pour les Séniors, le 5/09/2026 pour les Jeunes à 11 et le 19/09/2026 pour les Jeunes à 8.

Pratiques Jeunes :

- Engagements Championnats et Coupes (et désidératas) ouverts jusqu'au 15/08/2026.
 - o Jusqu'au 15/09/2026 pour le Foot Animation.
- Parution des calendriers fin Août/début Septembre 2026.
- Début des championnats le 12/09/2026 (décalage possible pour les U13 D3).
- Les engagements Foot Animation U7-U9-U11 (sur le module FAL) ouverts jusqu'au 6/09/2026 pour les U11 et le 13/09/2026 pour les U7 et U9.



Pratiques Foot Diversifié :

- Engagements Championnats et Coupes (et désidératas) ouverts jusqu'au 31/08/2026.
- Parution des calendriers la 2^{ème} quinzaine de Septembre 2026.
- Début des championnats en Octobre 2026.

Dates manifestations :

Formation Initiale Arbitres :

- o du 25 au 27 Septembre 2026 au District
- o du 26 au 27 Octobre 2026 à Noailles
- o du 22 au 24 Janvier 2027 au District.

Assemblée Générale Financière du District et Soirée des Récompenses : le Vendredi 11 Décembre 2026.

Coupe de la Corrèze : le Samedi 5 Juin 2027.

Présentations :

- du Guide du Dirigeant
- du Guide de l'Éducateur Corrèzien

En préparation, ils seront envoyés aux clubs.

Une vidéo sur le Week-end des Ecoles de Football Féminine des 23 et 24 Mai 2026 est projetée.

Toutes Foot :

Lauréat de l'Opération Fédérale « Toutes Foot » : AC Varetz.

Foot en Milieu Scolaire :

Lauréat de l'Opération Fédérale « La Quinzaine du Foot » : Lycée Marguerite Bahuet de Brive la Gaillarde.

Nouveaux clubs :

Fusion de FC Cosnac et l'AS Jugeals-Noailles \implies Sud Corrèze FC

AS Chamberet et AS Treignac \implies AS Chamberet/Treignac

Ententes à déclarer sur Footclubs après les engagements.

INTERVENTIONS :

Commission de Discipline : *Alain LACOMBE, Président.*

Il remercie les membres de sa Commission ainsi que Marie-Hélène SEGUREL, secrétaire référente, pour leurs disponibilités et leurs sérieux tout au long de la saison.

La Commission a examiné 150 feuilles de matchs ou/et pièces annexes au cours de la saison à l'occasion de 38 réunions.

Projection d'un compte-rendu très détaillé concernant la Saison 2026/2027.

Commission Ethique et Incivilités : *Daniel BLATT, Président.*

Information et présentation :

Ensemble pour l'Avenir

Prévenir, accompagner, apaiser :
notre mission aux côtés des Clubs

Protéger le jeu, protéger le plaisir !

Commission départementale Ethique & Incivilités

Fonctionnement et chiffres clés (Saison 2025/2026)

Nos moyens, nos actions :

Accompagner

Délégué

9 caméras

Collaborer

Cellule départementale de veille contre les violences et les Incivilités dans le sport

Signaler

FORCES DE L'ORDRE, MAIRIE, DÉPARTEMENT ET INSTITUTIONS

BILAN (au 04/07/2026)	
Dossiers totalisés	32
Incivilités terrain	12
1ère inscription	9
Jaune	1
Orange	2
Rouge	0
Incivilités hors terrain	20
1ère inscription	7
Jaune	9
Orange	4
Rouge	0
Incivilités chez les jeunes	8
Matches avec arbitre équipé d'une caméra	70

Anticiper, accompagner, sécuriser :
ensemble contre les incivilités !

Technique : Yanis GUELLIL

RAPPEL DU PROCESS des OBLIGATIONS d'ENCADREMENT pour la SAISON 2026/2027

CATEGORIE	FORMATION REQUISE	CERTIFICATION	TEMPORALITE	PENALITES
SENIORS D1 DISTRICT	DF SENIORS	OBLIGATOIRE	Première vérification à l'inscription	150€
SENIORS D2 DISTRICT	CFI SENIORS	FACULTATIVE	Les éducateurs doivent avoir une licence « EDUCATEUR »	50€
SENIORS FEMININES DISTRICT D1	CFI U10/13 ou 14/19 ou Séniors		Statut au 15/11 Information aux clubs en retard par mail officiel	
U17 D1	CFI 14/19		Clôture des statuts au 31/01	
U15 D1	CFI 14/19		L'inscription à une formation avant le 31/01 permet la mise en règle sous réserve de la participation à cette formation	
U13 D1	CFI 10/13			
U11 RESPONSABLE DE CATEGORIE	CFI 10/13			

PROGRAMME DES FORMATIONS CFI SAISON 2026/2027

Une offre riche, accessible et proche de vous !

CFI US/U9

Le plaisir de jouer seulement
L'apprentissage des règles et le maniement du ballon

LIEU	DATES	HORAIRES
TULLE POUNOT	Samedi 31/10/2026 vs	8h30-15h30
	Mercredi 11/11/2026 vs	8h30-15h30
SUD CORREZE	Samedi 13/02/2027 vs	8h30-15h30
	Samedi 27/02/2027 vs	8h30-15h30
MARCILLAC	Samedi 10/04/2027 vs	8h30-15h30
	Mercredi 28/04/2027	13h-19h

Session à la demande envisageable de février à juin

CFI U10/13

Apprendre à jouer avec les autres
Perfectionner sa technique
Toujours prendre du plaisir à jouer
Faire jouer tout le monde

ALLASSAC	Samedi 24/10/2026 vs	8h30-15h30
	Vendredi 6/11/2026	16h30-22h30
LANTEUIL	Vendredi 4/12/2026	16h30-22h30
	Vendredi 18/12/2026	16h30-22h30
EGLETONS	Jeudi 1/04/2027	16h30-22h30
	Vendredi 16/04/2027 vs	13h-19h

CFI 14/19

Apprendre à gérer un groupe avec des règles
Perfectionner la connaissance du jeu – Affiner la technique
Toujours prendre du plaisir à jouer
Tout le monde joue !

FAVARS	Samedi 17/10/2026	8h30-15h30
	Samedi 31/10/2026	8h30-15h30
MALEMORT	Samedi 16/01/2027	8h30-15h30
	Jeudi 4/02/2027	16h-22h

CFI SENIORS

S'adapter – Amener une dynamique d'entraînement
Etre efficace dans ses actions et sa relation au joueur
Toujours prendre du plaisir à jouer

SAINT CLEMENT	Mardi 29/09/2026	16h-22h
	Mardi 13/10/2026	16h-22h
SAINTE FEREOLE	Mercredi 5/01/2027	16h-22h
	Mardi 19/01/2027	16h-22h

Session à la demande envisageable de février à juin

DF SENIORS

Avoir plus d'expertise sur l'entraînement, le coaching, la préparation athlétique et mentale

DF SENIORS 19/24	SARLAT/LYCEE VOUTEZAC	POSITIONNEMENT JEUDI 15/10/2026 9h/18h au Lycée Voutezac BLOC 1 les 17 et 19/11/2026 à SARLAT BLOC 2 les 19 et 21/01/2027 au Lycée Voutezac Certification MARDI 9 MARS au Lycée Voutezac	SARLAT : 14h-22h Lycée VOUTEZAC : 9h-17h
DF SENIORS	SAINTE FORTUNADE	POSITIONNEMENT LUNDI 11/01/2027 au district de Football de la Corrèze : 14h-22h BLOC 1 du 10 au 12/02/2027 BLOC 2 du 24 au 26/03/2027 Certification Mardi 18/05/2027 de 17h à 22h	Mercredi 18h-22h Jeudi 18h-22h Vendredi 8h30-17h30

DF JEUNES

Avoir plus d'expertise sur l'entraînement, le coaching, la préparation athlétique et mentale chez les U13 à U18

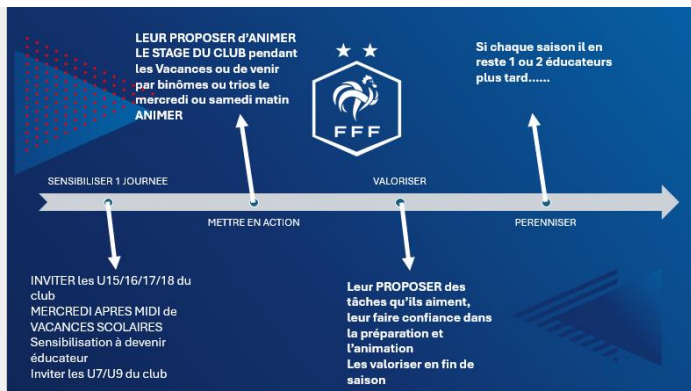
DF JEUNES 19/24	ALLASSAC/THENON	POSITIONNEMENT JEUDI 12/11/2026 9h/18h au DISTRICT de FOOTBALL de la CORREZE BLOC 1 du 1 au 3/12/2026 à THENON BLOC 2 du 12 au 14/01/2027 à ALLASSAC Certification JEUDI 4 MARS 2027 à THENON	Mardi/Jeudi 8h30/17h30 Mercredi 8h30-12h30
-----------------	-----------------	--	---

FORMATIONS CFI Gardiens de But

FORMATION GB DECOUVERTE	TULLE POUNOT	Vendredi 23/10/2026 Samedi 24/10/2026	9h-17h
FORMATION GB PERFECTIONNEMENT	BRIVE PESTOURIE	Vendredi 16/04/2027 Samedi 17/04/2027	9h-17h

Autres Formations ou CFI prévus :
Lycée Campus végétal de Brive CFI 6/9 et 10/13
Lycée Bahuet CFI 6/9 et 10/13
Interventions STAPS Brive

OPERATION GRAINES DE COACHS Un pari pour l'avenir



ORGANISATION			
Vacances concernées	Date proposée	Intervenant	Club 1
TOUSSAINT	MERCREDI 21 OCTOBRE 2026 9h30-15h30	Yanis Guellit Alex Da Silva	SUD CORREZE U17 U18
NOEL	SAMEDI 19 DECEMBRE 2026 13h30-18h30	Yanis Guellit Olivier Coelho	
FEVRIER	MERCREDI 24 FEVRIER 2027 9h30-15h30	Yanis Guellit Olivier Coelho	
	MERCREDI 17 FEVRIER 2027	Yanis Guellit	
PAQUES	MERCREDI 14 AVRIL 2027	Yanis Guellit Alex Da Silva	
		Olivier Coelho	

L'emploi du temps

Horaire	Item
9h30	Accueil – Inclusion « mon éducateur favori ! »
10h	Que peut m'apporter la fonction d'éducateur ?
10h30	Comment je peux devenir éducateur ?
11h15	Je construis l'entraînement et le mini tournoi des jeunes avec mes coéquipiers
12h	REPAS En COMMUN au CLUB
13h à 15h30	Préparer et animer la séquence terrain avec les petits du club
15h30	Fin de la journée !

RESULTATS DES VOTES :

Intervention de Monsieur le Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales, Jean-Pierre BERNARDIE qui communique les résultats des votes.

Clubs inscrits : 62
Nombre de voix : 357

Votants : 58 clubs
Nombre de voix 333

Vote 1 : Approbation du PV de l'AG Financière du 5 Décembre 2025 à Tulle

Pour : 325
Contre : 4
Blanc : 4

Adopté.



Vote n° 2 : Rapports d'activités Saison 2025/2026

Pour : 329
Contre : 0
Blanc : 4

Adopté.

Vote n° 3 : Modifications des Règlements Généraux du District.

Pour : 313
Contre : 12
Blanc : 4
Nul : 4

Adopté.

Vote n° 4 : Examen vœu AS Meyssac :

Pour : 173
Contre : 125
Blancs : 31
Nul : 4

Vœu adopté.

Vote n° 5 : Validation du nouveau protocole Fédéral « Pauses d'apaisement » :

Pour : 259
Contre : 49
Blancs : 25

Adopté.

Vote n° 6 : Mensualités Clubs :

Pour : 302
Contre : 19
Blancs : 12

Adopté.



Vote n° 7 : Approbation du Budget prévisionnel 2025/2026 :

Pour : 315

Contre : 0

Blanc : 18

Adopté.

Vote n° 8 : Election nouveau membre au Comité de Direction :

Pour : 318

Contre : 12

Blanc : 3

Adopté.

Tirage du club lauréat :

Le club de l'AS Meyssac est lauréat du tirage au sort de la tombola.

Le club sera crédité de la somme de 200 €.

Allocutions des personnalités :

M. Marc LEYGE, Secrétaire Général Adjoint LFNA

Mme Joelle BLOYER, Maire de MEXANT soit un Adjoint au Maire de ST MEXANT.

M. Jean-Jacques LAUGA, Conseiller Départemental délégué aux sports.

M. Jean Francois LABBAT, Président de TULLE Agglo

M. Pierre DELMAS, Président du CDOS de la Corrèze.

Clôture de l'Assemblée Générale :

Le Président du District remercier les différents intervenants pour la qualité de leurs interventions ainsi que le club de Favars ST Mexant FC ainsi que la Mairie de ST MEXANT qui offre pour le Vin d'Honneur offert.



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORREZE
VENDREDI 26 JUIN 2026 A SAINT MEXANT

PAGE 16/16

La Secrétaire de Séance
Marie-Hélène SEGUREL

La Secrétaire Générale du District
Adeline TRONCHE

Le Président du District
J-François BONNET